

Brèves nouvelles de la



Nous avons le plaisir de vous faire parvenir nos « Brèves »

Vous y trouverez des informations sur les thèmes suivants :

- Nos actions
- Information sur le collège Jean Moulin
- Du côté de l'école élémentaire Paul Bert
- Questions-réponses autour de la demi-pension
- La rentrée 2008-2009
- Notre site WEB

Si vous souhaitez approfondir l'un de ces points, obtenir d'autres informations, ou même nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter :

Les Iris	Solène GRIMAUULT	LesIris@fcpechaville.org
Les Jacinthes	Véronique VANEL	LesJacinthes@fcpechaville.org
Le Muguet	Valérie DAUTRESME	LeMuguet@fcpechaville.org
Les Myosotis	Walid FEGHALI	LesMyosotis@fcpechaville.org
Les Pâquerettes	Sylvie FABRE-BEDEL	LesPaquerettes@fcpechaville.org
Anatole France	Sophie LIGNON	AnatoleFrance@fcpechaville.org
Ferdinand Buisson	Philippe CARREZ	FerdinandBuisson@fcpechaville.org
Paul Bert	Joceline BRUYERE	PaulBert@fcpechaville.org

Nos Actions



Bourse aux vêtements de ski

Pour la deuxième année nous avons organisé le 15 décembre la bourse aux vêtements de ski pour aider les élèves de CM1 à s'équiper pour la classe de neige. Cette année nous avons équipé une quinzaine d'enfants. Nous remercions tous les parents qui nous ont prêtés et donnés des vêtements.

Collecte de jouets

Cette année comme tous les ans, la collecte de jouets a été très fructueuse. Cette action a permis d'apporter un peu de joie et de gaieté aux enfants défavorisés qui reçoivent ainsi un jouet, à l'occasion des fêtes de Noël. Tous les jouets ont été distribués gratuitement aux organismes suivant : Secours Populaire (Chaville), Restaurants du Cœur (St Cloud), Centre Maternel de Porchefontaine (Versailles), Association Arménienne (Chaville), Hôpital, Secours Catholique (Chaville), Hôpital Necker Enfants Malades (Paris).

Information sur le collège Jean Moulin



Faire lien du primaire au collège à Chaville, c'est ce que la FCPE a souhaité en organisant le 5 février dernier une réunion d'information, de parents à parents, sur le collège Jean Moulin de Chaville.

Environ 25 parents d'enfants en CM1 et CM2 sont venus s'informer, discuter, et poser leurs questions, avant de partager un verre amical.

Pour les parents qui n'ont pas pu venir à cette réunion, et pour garder une trace écrite des échanges, voici ci-dessous, un bref résumé des informations qui ont été abordées.

Organisation générale du collège

Le collège Jean Moulin est un collège récent (reconstruit en 2003). Pour l'année 2007-2008, il y a 663 (639) enfants, dont 580 demi-pensionnaires qui déjeunent à la cantine. Ils sont répartis sur 24 classes : 7 classes de 6^{ème}, 6 classes de 5^{ème}, 5 classes de 4^{ème} et 6 classes de 3^{ème}. Il y a entre 25 et 30 élèves par classe et au total 65 élèves internationaux anglophones.

La communication entre le collège et la famille est assurée à l'aide d'un carnet de correspondance, personnel à chaque élève.

Le collège est animé par une principale, Mme Onillon, assistée d'un principal adjoint, M. Khouas. La gestionnaire est Mme Berrée et le conseiller d'orientation est M. Nicod.

La surveillance est assurée par 6 assistants d'éducation et 1 maîtresse de demi-pension, sous le contrôle de la conseillère principale d'éducation Mme Guidon. Ils interviennent dans la cour pendant les récréations, en salle de permanence et à la cantine.

Par semaine : une infirmière est présente 2 jours, un médecin une ½ journée, une assistante sociale un jour ½.

Organisation d'une journée type

La journée est divisée en 9 créneaux horaires, mais chaque enfant n'est bien sûr pas occupé au cours de tous ces créneaux le même jour. Les créneaux de début de journée, autour de midi et de fin de journée sont autant que possible dédiés aux enseignements optionnels.

- Cours : 8H25-9H20 puis 9H20-10H15 ;
- Récréation de 10H15 à 10H30 ;
- Cours : 10H30-11H25 puis 11H25-12H20 ;
- Cantine : de 11H25 à 13H45 selon les classes ;
- Cours : 12H55-13H50 puis 13H50-14H45 puis 14H45-15H40 ;
- Récréation de 15H40 à 15H55 ;
- Cours : 15H55-16H50 puis 16H50-17H45

Les enfants ne peuvent pas quitter le collège pendant les heures où ils ont cours normalement, sauf si les parents les autorisent par écrit, en cas d'absence de professeur. En cas d'absence de l'enfant les parents sont prévenus pas SMS, une nouveauté depuis le mois d'avril bien pratique !

Organisation des classes de 6^{ème}

Les classes de 6^{ème} comptent 9 matières différentes, pour un volume horaire de 24,5 heures par semaine. Les élèves ont donc 9 professeurs différents (français, mathématiques, anglais, histoire-géographie-éducation civique, sciences de la vie et de la terre, technologie, musique, arts plastiques et sports).

Un de ces professeurs est appelé « professeur principal » et s'occupe plus particulièrement de cette classe. Il organise régulièrement une heure de « vie de classe » pour faciliter et améliorer le fonctionnement de la classe, en relation avec les autres professeurs.

Conseil de classe

Le conseil de classe est une nouveauté par rapport à l'école élémentaire. C'est une réunion trimestrielle, qui rassemble tous les professeurs, les représentants des parents (2 ou 3 selon les classes) et des élèves (2). Il est présidé par la principale du collège, en relation étroite avec le professeur principal. Au cours du conseil, des informations générales sur la classe sont données, les parents et les élèves présents s'expriment sur la base d'une concertation préalable avec les autres parents / élèves respectivement. Puis, le travail et le comportement de chaque élève sont analysés de façon détaillée, ce qui donne lieu à la rédaction d'un message de synthèse dans le bulletin.

Des appréciations peuvent également être fournies : « félicitations » ou « compliments », si le travail et le comportement le justifient, « encouragements » quand l'élève a produit un effort certain, mais aussi « avertissement de travail » ou « avertissement de conduite » lorsqu'il y a insuffisance sur l'un ou l'autre de ces 2 points.

Relations entre le collège et les parents

A la rentrée, une réunion est organisée assez rapidement (Après 2 semaines environ) entre parents et enseignants de la classe. Les enseignants présentent leur programme et leur mode de fonctionnement.

Les bulletins trimestriels sont distribués au collège, un samedi matin de décembre pour le 1^{er} trimestre et d'avril pour le 2nd trimestre. Ils sont envoyés par courrier le 3^{ème} trimestre. A l'occasion de cette distribution, les parents rencontrent le professeur

principal de la classe qui leur transmet les commentaires de l'ensemble des professeurs.

Il est aussi possible à chaque parent de rencontrer chaque professeur sur rendez-vous. Pour cela, il suffit d'utiliser le carnet de correspondance (équivalent du carnet de liaison que l'on connaît en primaire).

Le collège organise une journée « Portes Ouvertes » du Collège, généralement début juin, un samedi. Avec en fin de matinée un barbecue organisé par les associations de parents d'élèves

Intégration des élèves arrivant en 6^{ème} : projet « vivre ensemble »

Un projet intitulé « vivre ensemble » fonctionne depuis plusieurs années au collège. Il consiste à accueillir les élèves de 6^{ème} indépendamment des autres niveaux, de façon à leur permettre de découvrir le collège, de les informer des règles de vie, de leur apprendre à se connaître et à connaître leur professeur principal. A cet effet, les élèves rentrent plus tôt que les autres, soit **le mardi** et sont regroupés avec certains de leurs enseignants, pendant 2 ou 3 jours. Un « goûter » avec les parents a généralement lieu au collège en fin de première journée (à confirmer). **Le début réel des enseignements est fixé au jeudi.**

Le jeudi, les élèves de 5^{ème} et 4^{ème} viennent pour une demi-journée, pour prendre leurs emplois du temps et leurs livres.

(Planning en attente de confirmation pour la rentrée 2008-2009...)

Enseignement des langues

L'organisation de l'enseignement des langues au collège est assez complexe car il existe différents types de classes.

- **Les classes « classiques »** sont ouvertes à tous pour l'enseignement de l'anglais et de l'allemand première langue (4H). En seconde langue, il est possible de faire de l'espagnol ou de l'allemand (3H par semaine) ou de l'anglais obligatoirement si l'allemand a été choisi en première langue.
- **Les classes dites « internationales »** en anglais sont ouvertes aux enfants bilingues (ou presque). Il y a environ 15 élèves par niveau, qui sont regroupés au sein d'une seule classe et « mélangés » avec des élèves d'une classe « classique » ou européenne. Il s'agit d'un enseignement payant, géré par une association de Sèvres.
- Un projet de classe internationale en portugais devait voir le jour en septembre 2007, si suffisamment d'enfants était inscrits.
- **Les classes « bilangues »** (anglais + allemand) sont destinées aux enfants souhaitant faire de l'allemand ou aller plus vite dans l'apprentissage des deux langues. Compte tenu du rythme de travail plus soutenu dans ce type de classe (3H d'anglais + 3H d'allemand en 6^{ème} et 5^{ème}, soit 6H de langue au total au lieu de 4H), il est préférable que l'enfant soit capable de suivre ce rythme sans trop de difficultés.
- **Les classes « européennes »** débutent à partir de la 4^{ème}. Elles sont accessibles aux élèves ayant un bon niveau général et d'anglais à l'issue de la 5^{ème}. Ce niveau est évalué à partir de la moyenne générale d'anglais (14). Une bonne moyenne générale (13) est aussi nécessaire car les élèves doivent pouvoir suivre un rythme d'enseignement plus soutenu. Ces élèves peuvent, s'ils le souhaitent et s'ils sont admis, intégrer par la suite une 2^{nde} européenne au lycée de Sèvres, et passer un bac européen.

- Les langues mortes : Latin en 5^{ème} (2 h) et 4^{ème}/3^{ème} (3h). L'engagement en latin doit se poursuivre pendant les 3 ans du collège. Grec en 3^{ème} (3 h).

Une assistante d'anglais intervient pour 6 heures au collège, réparties dans plusieurs classes.

Activités sportives

Les élèves font du sport 4H par semaine en 6^{ème} et 5^{ème} et 3H en 4^{ème} et 3^{ème}. L'enseignement est organisé sous la forme de cycles de quelques semaines d'un sport donné. Selon l'activité, les élèves se déplacent au gymnase situé en face du collège, ou au stade Jean Jaurès, situé près de la gare Chaville-Vélizy. Les élèves se déplacent soit en bus, soit à pied.

Il n'y a pas d'enseignement de piscine.

Voyages au cours de la scolarité

Il n'y a pas de voyages organisés pour toutes les classes car ils sont à l'initiative de chaque enseignant, en fonction de son projet pédagogique et de ses disponibilités. Certaines classes partent quelquefois au ski, ou à l'étranger (classes européennes et internationales, classes d'allemand et d'espagnol, classes de latin et de grec).

Stage en entreprise

Les élèves de 4^{ème} font un stage d'une semaine en entreprise, généralement en avril. Le projet commence dès le début de l'année de 4^{ème} et fait l'objet de la recherche d'un lieu de stage, par l'élève ou sa famille. A l'issue du stage, l'élève rédige un rapport qui est corrigé et noté et est pris en compte pour les évaluations de 3^{ème}.

La note de vie scolaire

Prise en compte pour le Brevet, la note de vie scolaire (sur 20) relève de la responsabilité du Chef d'Etablissement après consultation de l'ensemble de l'équipe pédagogique. Elle est déterminée selon trois critères :

- Assiduité – ponctualité : 10 points
- Respect du règlement : 10 points
- L'investissement dans ses études et/ou la participation à la vie du collège : ces deux critères peuvent permettre d'obtenir un bonus maximum de 2 points.

Les remarques orales ne sont pas prises en compte. Par contre, des remarques importantes notifiées sur le cahier de vie génèrent 2 points en moins, et un avertissement, 5 points en moins.

Discipline au collège

Le collège est un lieu fermé, dans lequel les élèves doivent respecter les règles. En cas de non respect, ils peuvent être « collés », c'est-à-dire passer une heure avec le professeur ou le surveillant à titre de punition. Les parents sont informés par courrier. Si les comportements non conformes se répètent, les parents sont alors convoqués par la conseillère principale d'éducation ou la principale. En cas de problème grave, l'élève peut passer devant un conseil de discipline et risquer l'exclusion. Les parents sont présents le jour du conseil de discipline.

Centre d'information et de documentation (CDI)

Le CDI contient des ouvrages et revues mis à disposition des élèves. Il est ouvert 4 jours par semaine aux élèves qui peuvent consulter sur place, soit au moment de la

pause de midi ou pendant les heures de permanence. Il est très apprécié des élèves, qui peuvent également venir y travailler dans le calme.

Association sportive

Plusieurs activités sportives sont proposées aux enfants, animées par les enseignants EPS, du collège, en dehors des heures de cours habituels.

Une inscription de 25 € est demandée pour l'année avec la fourniture d'un maillot. Les sports proposés sont :

- Volley-ball et basket-ball
- Haltérophilie avec le CHM de Chaville
- Badminton et tennis de table
- Multisports

Foyer socio-éducatif

Des activités culturelles sont également proposées, par des enseignants ou des parents d'élèves (forfait affiliation comprenant l'adhésion, la photo de classe et les photos individuelles le tout pour 10 euros) ; ci-dessous, liste non exhaustive :

- Jeux éducatifs
- Bridge
- Mathématiques
- Site Internet du collège
- Journal
- Chorale
- Création d'un court métrage
- Prévention

Dans le même esprit le MJC organise :

- Hip-hop et chorégraphie

Orientation des élèves

Un conseiller d'orientation est présent au collège le jeudi après-midi. Il conseille les élèves et leur famille sur les orientations à prendre, notamment à la sortie du collège.

Prévention

Des sessions de prévention contre les conduites à risque (alcool, drogue, violence) sont organisées en partenariat avec action jeune.

Les enfants sont également formés à la sécurité routière : ils passent ainsi deux brevets successifs, ASSR 1^{er} niveau (en 5^{ème}) et 2nd niveau (en 3^{ème}).

Livres et casiers

Tous les livres sont fournis gratuitement à la rentrée. Ils doivent être rendus en bon état en fin d'année scolaire. Pour alléger le poids des cartables, le Conseil général des Hauts de Seine (dont dépend le collège) a acheté des livres en double pour la plupart des matières en 6^{ème} et 5^{ème}. Ces livres restent en classe.

Il existe des casiers métalliques, fermant avec un code, qui permet aux élèves de stocker leurs affaires (exemple sac de sport) lorsqu'ils n'en ont pas besoin.

La FCPE s'est engagée cette année sur une réflexion sur le poids des cartables et sacs. En concertation avec la direction du collège et les professeurs, des propositions devraient être effectuées pour la rentrée prochaine.

Transports scolaires

Les élèves qui le souhaitent peuvent prendre le Chaville-Bus pour venir et repartir du collège. Les horaires sont adaptés afin de leur permettre d'arriver à l'heure. Des garages à vélo et à patinette sont installés pour ceux qui préfèrent ces moyens de locomotion.

Restauration

La demi-pension fonctionne 4 jours par semaine. Les élèves vont manger en fonction de leur disponibilité. A priori, de 11H25 à 12H50 pour les 6^{ème} et 5^{ème} puis de 12H20 à 13H45 pour les classes de 4^{ème} et 3^{ème}. Toutefois, si des élèves sont contraints au niveau horaire par leur emploi du temps, ils sont prioritaires.

Les repas sont préparés par la cuisine centrale du collège Jean Renoir de Boulogne Billancourt. La qualité des repas est considérée comme moyenne par les enfants.

Le paiement de la cantine se fait trimestriellement, sur la base d'un forfait, quel que soit le nombre de repas effectivement consommé. Il est possible d'obtenir une aide financière, sur demande de la famille avec le quotient familial.

La FCPE au collège

La FCPE est majoritaire au collège (44% et 3 sièges au CA), devant la Caape (32%, 2 sièges) et la PEEP (23%, 2 sièges).

La représentation des parents au conseil de classe est assurée par les associations de parents d'élèves. Il y a 1 à 3 représentants par classe (+ 1 à 3 suppléants) pour les 3 associations Chavilloises. Si vous souhaitez être représentants de parents, il convient de nous le faire savoir dès la rentrée, soit lors de la réunion de rentrée, soit lors du forum des associations, soit sur le bulletin d'adhésion à l'association, soit enfin par mail.

Les parents sont représentés au conseil d'administration, qui s'occupe principalement de la gestion financière de l'établissement, de la répartition des dotations horaires, mais aussi des voyages scolaires,

Représentation au conseil d'administration :

Elus :	Suppléantes :
Pascal VRILLAUD	Sylvia RENOUL
François LACOMBE	Sylvain FIGARD
Martine FOURNIER	Nathalie JOUAN

Commissions :

Les parents sont représentés dans différentes commissions qui dérivent du CA :

- Commission permanente
- Conseil de discipline
- Restauration
- Hygiène et sécurité

Contacts :

Pascal Vrillaud : 01 47 50 23 49

Mail : vrillaud.salat@free.fr

Site internet : www.fcpechaville.org

Du côté de l'école élémentaire Paul Bert



Cette année encore l'équipe enseignante a organisé un très grand nombre de projets pédagogiques, très appréciés des enfants et des parents qui quand cela a été possible ont pu participer à une représentation. Nous tenons à remercier les enseignants pour leur dynamisme.

Grâce à notre engagement et au soutien de la mairie, deux lignes de pédibus fonctionnent sur Paul Bert : deux lignes testées en fin d'année dernière « tourne à plein régime » et la troisième qui a fonctionné timidement s'est arrêté après les vacances de février. Pour cette dernière nous ferons une deuxième tentative en fin d'année en vue que les parents s'organisent pour l'année suivante.

Cette année la classe internationale de portugais a ouvert à titre expérimental sur 3 ans, elle concerne les classes de CM1 et CM2 soit en tout six élèves.

Le 20 décembre dernier, suite à notre demande, le directeur a proposé de réunir les trois associations, les référents et animateurs pour faire le point sur les études dirigées. Actuellement nous avons 120 à 130 élèves chaque soir (ce chiffre pouvant atteindre 170 élèves ! et 80 enfants viennent tous les jours). Les élèves sont répartis par classe et sont toujours suivi par la même personne. Neuf animateurs et deux enseignants assurent aujourd'hui l'étude, un animateur a été recruté en début d'année. Le nombre d'enfants reste important par animateur c'est pourquoi les enseignants donnent les devoirs les plus importants en premier pour que cette priorité soit suivie pendant l'étude. L'accent sera donné à l'apprentissage des leçons. Il est rappelé aux parents qu'ils doivent vérifier tous les soirs les devoirs de leur enfant. Il est important que tous les enfants aient le matériel nécessaire aux devoirs dans leur cartable.

Questions-réponses autour de la demi-pension



Le temps de midi est un moment important pour nos enfants et la FCPE y accorde une attention particulière. Ces questions réponses vous en font partager quelques enjeux :

1. Qui fait quoi?

Le "temps de cantine" est un temps très complexe car nécessitant la bonne coordination de nombreux acteurs :

- animateurs du service Pégase

Ils sont responsables des enfants sous l'autorité de l'animateur référent. Ils élaborent un projet pédagogique spécifique sur ce temps de midi (par exemple travail sur l'apprentissage du goût),

- directeur de l'école

Celui-ci a une responsabilité morale (il doit en particulier être joignable par téléphone),

- ATSEM

Sont auprès des enfants avant et pendant le repas, aux côtés des animateurs,

- Mairie

Donneur d'ordre du "contrat d'affermage pour la fourniture de repas en liaison froide",

- Sogeres

Prestataire avec lequel la Mairie de Chaville a contracté pour 5 ans depuis le 3 Janvier 2005,

- Commission restauration

Est une des 3 commissions de la Caisse des Ecoles, elle est chargée de suivre la bonne application du cahier des charges que la Sogeres s'est engagé à respecter : réunions trimestrielles entre la Sogeres et 8 membres de cette commission.

2. Qui décide des menus?

Une commission Menu se réunit tous les 2 mois (responsable Sogeres sur la ville de Chaville, diététicienne Sogeres, membres de la Commission de Restauration, animateurs).

Quid des changements de menus "au dernier moment"? Ils sont soumis à la commission menus. Si ces modifications ne respectent pas les rotations imposées par le cahier des charges, alors la commission menus le fait remarquer à la Sogeres.

Si la Sogeres a un souci avec un des aliments prévu au menu, elle se doit d'en informer la Mairie 2 jours avant et essayer d'y substituer un aliment approchant.

3. Qui décide des quantités?

Les quantités individuelles en restauration collective sont déterminées par les recommandations du Groupe d'Etude des Marchés de Restauration Collective et de Nutrition (GEMRCN), groupe émanant du ministère de l'économie des finances et de l'industrie. Ces recommandations sont définies par rapport aux repères du Plan National Nutrition Santé version 2 et des avis du Conseil National de l'Alimentation.

La Sogeres livre chaque école la veille selon un nombre moyen d'enfants constaté puis ajuste les quantités livrées dans la matinée en camionnette réfrigérée grâce au comptage précis qui est fait tous les matins par les équipes enseignantes.

4. Service de liaison froide?

Les repas sont cuisinés en cuisine centrale de la Sogeres et sont livrés par la Sogeres dans les différents établissements dans lesquels ils vont être réchauffés et assemblés pour le service du convive.

5. Comment est suivi le contrat?

* Les animateurs et les ATSEM doivent remonter immédiatement tout souci sur le service du jour : mise à disposition d'un numéro de téléphone

* Visites régulières de la Commission de Restauration et de la Mairie dans les différents établissements, les parents élus ont obtenus de pouvoir participer à cette visite.

* Réunions trimestrielles entre la Sogeres, la Mairie et la Commission de Restauration

6. Quelle information pour les parents d'élèves élus?

Tous les semestres, la Commission de Restauration se réunit pour partager les informations. Pour la première fois, les Parents d'Elèves élus y ont été conviés.

7. Quelques points marquants - points de vigilance soulevés lors de cette réunion d'information (29 Janvier 2008) :

* vigilance sur l'organisation des pique-niques de l'été 2008 : bilan de l'été 2007 a été fait avec animateurs, ces derniers, la Commission de Restauration et la Sogeres se sont donnés RDV le 15 Avril pour préparer l'été prochain en tenant compte des enseignements de 2007

* amélioration de la maturité et de la visibilité de la rotation des fruits : le travail sur la maturité a été possible grâce à une forte mobilisation des animateurs sur le sujet

Sur la rotation des fruits, la Sogeres fournit chaque Vendredi les indications sur la semaine suivante pour le midi et le goûter, un "stock de compote de pommes individuelles" est toujours prévu en cas d'allergies à certains fruits.

* changement d'organisation sur le bio : les retours étaient négatifs sur le "repas bio mensuel", il a donc été décidé d'opter pour la déclinaison d'un produit bio sur un mois avec 1 plat par semaine autour de ce produit

* goûters : un avenant au Cahier des Charges actuel a été signé pour la mise en place de goûters dans les Centres de Loisirs du Mercredi (hors vacances scolaires) : goûter autour de 3 composants (1 produit céréalier, un produit laitier et un produit à base de fruit) et en équilibre avec le repas proposé le midi

* formation du personnel Sogeres et des animateurs : dans le contrat, la Sogeres s'est engagée sur cet aspect formation, c'est un point de vigilance de la Commission de Restauration

* suivi des grammages : les grammages individuels selon les aliments sont spécifiés par un groupe de travail au niveau national : GEMRCN (Groupe d'Etude des Marchés sur la Restauration Collective et Nutrition). Des balances sont dorénavant présentes sur tous les sites, les plats sont livrés en barquette pour 8 convives.

NB :

Le contrat passé avec la Sogeres est consultable en mairie.

La Caisse des Ecoles (dont une commission est la Commission de Restauration) va être renouvelée suite aux élections municipales : tout un chacun peut s'y présenter s'il est adhérent.

Rentrée 2008-2009 : Quoi de neuf ?



- La rentrée aura lieu le 2 septembre pour les enfants.
- Tous les samedi seront libérés.
- Sur le temps scolaire, des heures de soutien scolaire vont être proposées aux enfants qui en besoin. De plus des « stages » de rattrapage pendant les vacances seront organisés. Les premiers ont eu lieu pendant les vacances de printemps.

Pour d'autres informations, consultez

www.fcpechaville.org

Vous y trouverez les rubriques suivantes :

- ✓ **L'accueil**, où vous accéderez rapidement aux informations locales ainsi qu'aux actions départementales et nationales de la FCPE
- ✓ **Qui sommes nous ?** où nous précisons nos objectifs et nos valeurs
- ✓ **Le coin des écoles**, pour toujours trouver l'interlocuteur qu'il vous faut ainsi que les informations spécifiques à chaque école
- ✓ Les actions locales, où sont regroupées notamment nos interventions en relation avec la Mairie
- ✓ La rubrique « **Centre ville** » pour suivre l'avancement du projet, vu du côté de notre association de parents
- ✓ Le « **Infos, Liens, Idées** » rassemble des astuces pour mieux vivre à Chaville, vous informe sur la restauration scolaire dans chaque école, vous guide pour trouver un soutien au handicap, vous documente sur l'enseignement des langues en classes élémentaires, et vous renseigne sur le nouveau décret relatif aux parents d'élèves.
- ✓ Dans les **archives** sont réunies nos précédentes « Brèves de la FCPE »
- ✓ Un **glossaire** vous permettra de mieux comprendre les termes utilisés par la communauté éducative
- ✓ Et bien sûr, vous pouvez nous contacter directement par le site.

Nouveauté :

Ouverture d'une rubrique **Entraide** fin août:

Comme tous les ans en début d'année c'est le casse-tête pour emmener nos enfants à leur activité extrascolaires après l'école et le mercredi.

Peut être votre voisin est dans la même situation que vous et vous pouvez peut être trouver un arrangement entre-vous ?

Afin ne vous faire connaître, vous pourrez laisser vos coordonnées sur notre site en précisant votre lieu de départ (domicile, école), l'horaire et votre destination.

Les échanges seront sécurisés et anonymes sur le site, nous effectuerons la mise en relation.